HAL open science

Panorama économique des Nouveaux États Indépendants de l'espace eurasiatique : une génération de transformations post-soviétiques

Julien Vercueil

▶ To cite this version:

Julien Vercueil. Panorama économique des Nouveaux États Indépendants de l'espace eurasiatique : une génération de transformations post-soviétiques. Les Études du CERI, 2011, 2011 (182), pp.4-10. halshs-01420767

HAL Id: halshs-01420767

https://shs.hal.science/halshs-01420767

Submitted on 21 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Panorama économique des Nouveaux États Indépendants de l'espace eurasiatique : une génération de transformations post-soviétiques

Julien Vercueil
Inalco, Centre de Recherches Europes - Eurasie

Durant les vingt années écoulées depuis l'effondrement de l'Union Soviétique, les économies des Nouveaux États Indépendants ont connu des trajectoires marquées à la fois par des interdépendances fortes et par des bifurcations spécifiques. Ce panorama économique tente de mettre au jour les moteurs fondamentaux de ces trajectoires et d'en comparer les résultats, après une génération de transformations. Il vise aussi à donner un aperçu des principaux enjeux auxquels doivent faire face leurs dirigeants dans un contexte marqué par l'accroissement des incertitudes mondiales.

Décompositions et recompositions régionales

Les chocs économiques et politiques subis par ces pays durant les vingt dernières années ont été aussi nombreux que puissants. Au choc institutionnel du démantèlement des organes de la planification centralisée se sont ajoutés le choc monétaire de l'abandon du rouble comme monnaie unique et le choc micro-économique de la libéralisation des activités de production et d'échanges. Les économies de la région ont réagi différemment à ces chocs, en fonction notamment des politiques d'ajustement menées par les gouvernements.

En provoquant la décentralisation de la majorité des décisions économiques aux niveaux national et local, les transformations institutionnelles, parfois freinées, mais souvent rapides, ont redonné de l'importance à des variables autrefois sur-déterminées par le modèle soviétique : la géo-économie régionale et les relations économiques de voisinage, la capacité à s'insérer avec profit dans les courants d'échanges internationaux, la dureté de la contrainte budgétaire. Ces transformations ont aussi mis au jour - et dans certains cas démultiplié - des tensions multiformes et les risques de déflagration qu'elles portaient.

Face à ces risques, les dirigeants nationaux ont dans un premier temps manifesté un intérêt pour des stratégies coopératives, dont le premier exemple fut la constitution de la CEI à l'automne 1991[1]. Mais le contexte créé par la disparition du système soviétique créait également des possibilités nouvelles de coopérations extra-régionales : l'influence des grands voisins que sont la Turquie, l'Union Européenne et la Chine s'est exercée sur les tropismes économiques des pays de la région.

1 La CEI, fondée le 8 décembre 1991 par la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie dans l'intention de trouver une entité qui puisse succéder à l'URSS, fut rejointe le 21 décembre par huit autres ex-républiques de l'Union Soviétique (Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan) puis, en 1993, par la Géorgie. Après le conflit armé Russie-Géorgie d'août 2008, la Géorgie se retira de la CEI, qui compte désormais 11 membres.

Sur la période, les tentatives de construction d'institutions régionales ne font pas apparaître de stratégie économique de long terme, claire et cohérente. Elles ont plutôt procédé par à-coups, parfois remis en cause par des retours en arrière, parfois ensablés dans l'inertie administrative ou politique, au gré des changements de priorités des leaders des pays concernés. Le résultat en est une structure institutionnelle faible : l'emprise de ces institutions sur la réalité dépend davantage des personnalités qui les promeuvent que de leur propre crédibilité. De ce point de vue, les institutions régionales reflètent les institutions nationales, qui restent marquées par une profonde personnalisation du pouvoir (*cf.* panorama politique). En outre, leur efficacité économique reste, à ce jour, largement à prouver.

1990-1998 : chocs transformationnels et coopérations virtuelles

L'exemple des structures de la Communauté des États Indépendants (CEI) illustre l'improvisation qui a caractérisé les politiques d'intégration dans la région durant les années 1990. La CEI, dont le texte fondateur fait de la coopération économique régionale l'un des objectifs prioritaires, n'a pas joué pour autant de rôle positif dans la résolution des difficultés communes liées à la transition. Ses structures administratives et décisionnelles se sont développées en dehors des régulations propres des économies concernées, même lorsque leur objectif affiché était de servir de cadre à la coordination des politiques économiques nationales. Il en est ainsi des accords de libre échange : en 1994, les pays membres de la CEI ont convenu de créer une zone de libre échange, mais les textes d'application n'ont jamais été signés. De ce fait, les accords bilatéraux se sont multipliés : entre 1993 et 2001, 41 accords de libre-échange ont été signés. Le cadre institutionnel commun étant défaillant, les États membres ont eu recours à d'autres dispositifs jugés plus efficaces pour crédibiliser leurs engagements mutuels[2].

Sur le plan multilatéral, divers accords économiques sub-régionaux ont été créés ou rejoints par les pays de la région dans les années 1990. L'OCE (Organisation pour la Coopération Économique), fondée en 1985 par le Pakistan, l'Iran et la Turquie) rejoint en 1992 par l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la Kirghizie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan ; le GUAM, organisation pour la démocratie et la coopération économique créé en 1997 par l'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie, dont l'objectif était de contrebalancer l'influence dominante de la Russie au sein de la CEI ; l'Organisation de coopération économique de la Mer Noire, créée en 1992 par l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Géorgie, la Grèce, la Moldavie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine, rejoints par la Serbie ; l'Union économique Russie-Biélorussie, créée en 1997 pour approfondir la Communauté de la Russie et la Biélorussie ; la Communauté Économique Eurasiatique (EurAsec), fondée en 2000 par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, le Tadjikistan et la Kirghizie, à partir d'une tentative de création d'Union Douanière entre les trois premiers en 1995, restée sans suite.

2 Nombre de ces accords ont été toutefois ratifiés avec retard, ce qui a limité leur crédibilité. Ces particularités sont, dans le domaine économique, le reflet des dysfonctionnements généraux de la CEI durant les années 1990 : dans les cas où leur application revêtait de l'importance pour les pays participants, les décisions prévues dans le cadre de la CEI ont dû être doublées, le plus souvent, par des accords bilatéraux pour sécuriser leur application (Nonka E. « La Communauté des Etats Indépendants », Cahiers de Recherche « Continentalisation » n°98-4, GRIC, Université du Québec à Montréal, septembre 1998 ; Tumbarello Patrizia, « Regional Trade Integration and WTO Accession : Which is the Right Sequencing ? An Application to the CIS », *IMF Working Paper WP/05/94*, May 2005).

La multiplication de ces institutions à vocation économique n'a pas permis de freiner la destruction d'échanges à l'oeuvre durant la première partie de la transition. Le commerce extérieur des États membres de la CEI s'est effondré entre 1991 et 1993, particulièrement les échanges intra-CEI (leur chute est estimée à 83 %). La rupture des circuits d'approvisionnement hérités, la chute de la production et de la consommation, les désordres monétaires et sont les causes principales de cet effondrement. Mais il est possible aussi que cette chute ait été surestimée par les statistiques officielles : d'une part les méthodes d'évaluation des échanges en économie planifiée rendent hasardeuses les comparaisons statistiques entre l'avant et l'après 1991. D'autre part, les bouleversements initiaux de la transition ont précipité la dégradation du système de collecte des données, particulièrement dans le domaine des douanes, ce qui a abouti à une sous-évaluation des flux par la suite. Il reste toutefois certain que la création de la CEI et de ses épigones sub-régionaux n'a empêché ni l'expression de réflexes protectionnistes, ni la chute du commerce intra-régional, laquelle fut largement supérieure à celle de la production, pourtant de grande ampleur (de 20 à 70 % suivant les pays sur les trois années).

Durant cette période, les pays de la CEI ne sont pas non plus parvenus à développer leur commerce extérieur hors région : leurs exportations vers le reste du monde ont chuté de 65 %, leurs importations, de 72 %[3]. Derrière la chute globale des échanges, le fait marquant de cette période est la quasi disparition du commerce extérieur des produits manufacturés : avec la disparition de la vente forcée provoquée par la planification centralisée, la demande régionale pour ces produits s'est massivement réorientée vers les pays industrialisés et les pays en développement produisant à faibles coûts. Les exportateurs de la région en ont subi les conséquences, tandis que le secteur productif dans son ensemble se recomposait autour de l'exploitation des ressources naturelles exportables. Pour la Russie, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Azerbaïdjan, ce tournant a concerné les produits énergétiques ; pour l'Ukraine – et la Russie –, le fer et l'acier ; pour l'Ouzbékistan et la Kirghizie – et la Russie –, l'or ; pour le Tadjikistan l'aluminium. En Moldavie et Géorgie l'agriculture a constitué la seule source d'exportation disponible, en Ouzbékistan, Kirghizie et Ukraine, l'une des principales. Démunie de ces dotations naturelles, l'Arménie a développé une spécialisation industrielle dans la taille des diamants importés de Russie.

Après la phase d'effondrement, le commerce extérieur des pays de la CEI a repris sa croissance, tant au sein de la région qu'avec l'extérieur. Les importations au sein de la CEI se sont redressées plus vite que celles en provenance du reste du monde, ce qui a augmenté la part du commerce intra-régional dans le commerce total de la région pour atteindre un peu moins de 30 % au début des années 2000, ce qui est globalement conforme aux prévisions des modèles économétriques testés sur des économies comparables. Mais la rupture de 1992 est loin d'avoir été absorbée pour autant : en 1997, les échanges intra-régionaux des pays membres ne représentaient toujours que 25 % de leurs niveaux moyens de 1991. De leur côté, les importations en provenance du reste du monde ont augmenté de 50 % sur la période, tandis que les exportations hors zone peinaient à retrouver leur niveau de 1991. Au surplus, la dynamique de rattrapage du commerce régional a

3 Freikman Lev, Polyakov Evgueny, Revenco Carolina, « Trade Performance and Regional Integration of the CIS Countries », *World Bank Working Paper N°38*, 2004.

été une nouvelle fois cassée par le choc qu'a constitué le krach russe, en 1998.

1999-2008 : l'expansion sans la consolidation

A partir de 1999, la reprise des cours mondiaux des matières premières et le redémarrage rapide de la locomotive russe ont signé le début d'une nouvelle ère dans la région. Tous les pays ont alors connu une décennie marquée par une croissance d'une vigueur et d'une durée qui compte peu d'équivalents dans l'histoire : en 2008, le niveau moyen (non pondéré) de PIB de la région avait plus que doublé par rapport à 1998, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 9,7 %. Deux facteurs essentiels de cette croissance sont liés aux relations économiques extérieures : les exportations et les revenus de transferts des expatriés.

Pour les économies qui s'étaient orientées vers l'exploitation des matières premières énergétiques et minérales durant la décennie précédente, l'augmentation des prix mondiaux de ces produits a constitué un effet d'aubaine qui a gonflé les excédents des transactions courantes et facilité le redressement des comptes publics, tandis que la dévaluation du rouble russe à l'automne 1998, suivie par les autres monnaies régionales, redonnait de l'air à ce qui restait du tissu industriel national en limitant la compétitivité prix des importations. Sans surprise, les quasi-émirats d'hydrocarbures que sont devenus le Turkménistan et l'Azerbaïdjan ont affiché les taux de croissance annuels les plus impressionnants (plus de 17 % entre 1998 et 2008).

Pour les pays moins bien dotés en matières premières, la croissance de la demande régionale a fourni une occasion de cultiver leurs spécialisations agricoles ou industrielles pour en tirer bénéfice, tandis qu'une autre manne venant de l'extérieur, celle des revenus de transferts des travailleurs expatriés (travaillant en Russie et en Europe occidentale le plus souvent), se déversait sur eux en abondance : pour l'Arménie, la Kirghizie, la Moldavie et le Tadjikistan, ces revenus représentaient en fin de période entre 9 et 45 % du PIB[4]. Ainsi l'Arménie a-t-elle connu une croissance de plus de 11,5 % par an en moyenne, alors que la Kirghizie et la Moldavie, qui ont réalisé les performances les plus modestes de la région, ont tout de même enregistré une croissance annuelle vigoureuse (5,3 % et 5,5 % respectivement).

Il faut noter que le solde du commerce extérieur n'a pas contribué, en tant que tel, à la croissance de la région : dans tous les pays sauf au Turkménistan et au Kazakhstan, la croissance des importations a été si forte que la contribution nette du commerce extérieur à la croissance a été négative. C'est donc la demande intérieure qui a tiré la croissance entre 2000 et 2008[5]. Mais les sources de financement de cette dernière (consommation comme investissement) sont demeurées étroitement liées au secteur extérieur (recettes fiscales, revenus de transferts, flux de capitaux et Investissements Directs Étrangers).

Si elle a permis d'alléger les difficultés financières des pays de la région, l'exceptionnelle expansion des années 1998-2008 n'a malheureusement pas été utilisée pour consolider les bases de la croissance future. La Russie a donné le ton : l'absence de développement institutionnel

4 The World Bank, *Europe and Central Asia Knowledge Brief*, Vol. 16, January 2010.
5 EBRD, *Transition Report 2010*, chapitre 4.

satisfaisant (en particulier, pas de progrès dans la lutte contre la corruption, pas d'amélioration du climat d'investissement et de l'environnement général des affaires) a limité les possibilités de modernisation de l'économie[6]; dans le même temps, la poursuite de la libéralisation du secteur financier continuait d'attirer les capitaux les plus volatils et d'exposer quelques grandes entreprises au risque de change, tout en contribuant à l'appréciation réelle du rouble. Les activités rentières ont continué de prospérer, tandis que les fondamentaux de la croissance à long terme, en particulier la cohérence et la crédibilité internationale du canevas institutionnel, l'amélioration des infrastructures non liées à l'énergie, du système éducatif et de la liaison entre l'activité économique et la recherche-développement restaient en retrait. Ce modèle de croissance s'est retrouvé, *mutatis mutandis*, dans les autres pays exportateurs d'énergie de la région.

Certes, tous les pays de la région (sauf l'Ouzbékistan et le Turkménistan) se sont engagés dans des réformes visant à ouvrir davantage leur économie sur le reste du monde. Le processus a abouti à l'admission de cinq d'entre eux à l'OMC entre décembre 1998 (Kirghizie) et décembre 2011 (Russie), ainsi qu'à une réduction générale des tarifs douaniers (voir tableau 1). Mais les barrières non tarifaires, dont les effets sur les échanges peuvent être supérieurs à ceux des droits de douane, n'ont pas disparu de la région. En dépit de résultats tangibles sur le front des infrastructures de communication (en Asie centrale notamment), la coopération économique régionale souffre encore de sa mise sous tutelle par l'ordre politique et bureaucratique dominant. Plus profondément, chaque sous-ensemble régional comporte au moins un pays où la stabilité politique, qui se résume souvent à la permanence des dynasties en place, est devenu un obstacle à l'amélioration du cadre institutionnel. La Biélorussie en Europe, l'Azerbaïdjan dans le Caucase, le Turkménistan et l'Ouzbékistan en Asie centrale sont des exemples de ce que l'on pourrait appeler une « stabilité paradoxale », dans laquelle la Russie semble prête à basculer à son tour et qui n'est pas sans rappeler celle des pays arabes avant l'actuelle période révolutionnaire.

En outre, les tendances de fond ne se sont pas améliorées sur un certain nombre d'indicateurs socio-économiques : si la forte croissance des années 2000 a permis de réduire considérablement la prévalence de l'extrême pauvreté (sauf en Géorgie et au Tadjikistan – pour l'Ouzbékistan et le Turkménistan les données font défaut), elle n'a pas été redistributive pour autant : la part du revenu total reçue par les 20 % les plus pauvres de la population est restée stable, autour de 7,5 % en moyenne non pondérée. Les secteurs exportateurs à l'origine de l'expansion étant pour l'essentiel intensifs en capital, l'effet direct de leur croissance sur l'emploi et les revenus a été faible. Les autres secteurs ont bénéficié de la croissance, mais leur structure ne s'est pas toujours transformée et leur vulnérabilité reste élevée : la part de l'emploi précaire (les salariés sujets à des retards de versements de salaires et les travailleurs pour leur propre compte) dans l'emploi total n'a pas diminué. Il s'étage, pour les pays dont les données sont disponibles, entre 5,7 % - la Russie – et 63 % - la Géorgie[7].

La crise de 2008, révélatrice des fragilités structurelles de la région

6 J. Vercueil, « Changing Investment Climate during Tough times in Russia. An Institutional Analysis », *Journal of Euromarketing*, Vol. 19, N°2-3, 2010.

7 Base de données de la Banque Mondiale, 2011 (www.worldbank.org)

L'onde de choc de la crise de 2008 sur la région est révélatrice à plus d'un titre : son ampleur a montré la profondeur de déséquilibres insuffisamment pris en compte par les gouvernements ; elle indique aussi les marges de manœuvre différenciées dont ils ont disposé pour faire face aux premiers effets conjoncturels de la crise ; elle donne enfin des éléments pour estimer les conséquences possibles d'un ralentissement plus profond et plus global de l'économie européenne et mondiale sur ces économies, dans le cas où les tendances actuelles se confirmeraient dans le futur.

Le profil régional des trajectoires de réponse à la crise est une courbe en « V », marquée par une chute profonde du PIB en 2009 (-6 % en moyenne) suivie d'une reprise en 2010 et 2011 (environ +5 %). Il faut noter l'effet d'amplification de l'économie russe sur la région : hormis l'Ukraine, les autres pays de la CEI ont moins chuté en 2009 et leur reprise a été en moyenne plus vigoureuse que celle de la Russie. L'une des raisons de la différenciation de l'impact de la crise sur la région est le rôle spécifique de la place financière internationalisée qu'est devenue Moscou : celle-ci a subi et répercuté la crise internationale de crédit de 2008 sur l'économie nationale, tandis que les économies périphériques de la région, dont le secteur bancaire était resté relativement déconnecté du reste du monde, ont été moins touchées par la contraction.

L'autre phénomène à noter est la reprise en main des projets de coopération régionale par la Russie. Déjà dessinée durant les années 2000, cette évolution s'est encore davantage précisée après la crise, sans doute pour répondre aux initiatives de l'Union Européenne dans la sphère d'influence traditionnelle de la Russie (politique de voisinage et partenariat Est européen, couloir eurasien de transport TRACECA, projet Nabucco, etc.). La mise en place de l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan à partir de janvier 2010, la réaffirmation des projets d'intégration du Tadjikistan et de la Kirghizie à cet attelage, la signature en octobre 2011 d'un accord prévoyant une zone de libre échange au sein de la Communauté des États Indépendants puis l'obtention, en novembre, de l'accord définitif du groupe de travail sur l'accession de la Russie à l'OMC sont autant de signes de la volonté des dirigeants russes de dépasser les incantations pour obtenir des résultats concrets en matière de coopération régionale et d'intégration économique internationale.

Pour que ces projets ne rejoignent pas le « cimetière des éléphants institutionnels » et pour qu'ils exercent des effets tangibles sur la qualité de la croissance dans la région, il faudra toutefois que les autres difficultés structurelles de ces pays soient surmontées. Dans cet objectif, des mesures fortes restent à prendre dans les domaines suivants :

- la lutte contre la corruption et les défaillances de gouvernance, qui ne sont que les symptômes de la faiblesse des fondements institutionnels de la démocratisation politique et de la décentralisation économique. Cette faiblesse institutionnelle a retardé les investissements de modernisation tout en encourageant les activités d'extraction de rente.

- Une meilleure allocation des effets des entrées nettes de devises étrangères pour les pays qui en bénéficient. Cette allocation devrait intégrer en particulier les effets intergénérationnels (financiers, environnementaux) et industriels (technologies) de l'exploitation des ressources naturelles et en limiter les effets sur l'appréciation du taux de

change réel des monnaies concernées.

- Un effort plus décisif sur la redistribution des fruits de la croissance, susceptible de consolider la demande intérieure et d'assurer une partie du financement des investissements nécessaires dans les infrastructures, ce qui rendrait la conjoncture nationale moins vulnérable aux variations des prix des matières premières et aux flux de capitaux internationaux. Un objectif à moyen terme de cette politique de soutien aux investissements serait de limiter l'exode des populations d'étudiants et actifs les plus qualifiés, qui sont décisifs pour l'avenir de la croissance de ces économies.

- Le développement du potentiel d'échange régional, non pas seulement par l'abaissement des barrières non tarifaires, mais aussi par le développement accéléré de programmes d'équipements communs en lieu et place d'accords formels de coopération rapidement désavoués par des pratiques confinant au protectionnisme. La question est particulièrement délicate du fait que plusieurs conflits gelés dans la région n'ont pas obtenu de solution pérenne à ce jour et ajoutent à l'incertitude du climat politique.

Il reste à découvrir si la mise en route effective de cet agenda par les pays de la région est susceptible de s'engager à brève échéance – ou si elle s'étendra sur une nouvelle génération.

Tableau 1. L'institutionnalisation des relations économiques extérieures des Nouveaux États Indépendants : un état des lieux

	CEI	Groupes sub-régionaux	UE : Partenariat et Politique de Voisinage (PEV)	OMC (statut, date)	Tarif douanier moyen	BERD Indice 2010 Libéralisation Com. Extérieur
Arménie	Membre	Eurasec (Observateur)	Accord de coopération (1999), PEV (2004) TRACECA	Membre fév. 2003	2,80% (2008)	4(+)
Azerbaïdjan	Membre	GUAM	Accord de coopération (1999), PEV (2004) TRACECA	Candidat 1997	9,00% (2011)	4
Biélorussie	Membre	Eurasec (2000), UD (2010)	Incluse dans la PEV mais soumise à sanctions	Candidat 1993	9,50% (2011)	2(+)
Géorgie	Non membre	GUAM	Accord de coopération (1999), PEV (2006) TRACECA	Membre juin 2000	1,30% (2010)	4(+)
Kazakhstan	Membre	Eurasec (2000), UD (2010)	TRACECA	Candidat 1996	9,20% (2011)	4(-)
Kirghizie	Membre	Eurasec (2000)	TRACECA	Membre déc. 1998	4,60% (2010)	4(+)
Moldavie	Membre	GUAM, Eurasec (Observateur), CEFTA (2007)	Accord de coopération (1998), négociations d'association (2010) TRACECA	Membre juil. 2001	4,60% (2010)	4(+)
Ouzbékistan	Membre	Eurasec (auto-suspendu nov. 2008)	TRACECA	Candidat 1994	15,40% (2011)	2
Russie	Membre	Eurasec (2000), UD (2010)	non	Candidat 1993, membre déc. 2011	9,50% (2011)	3(+)
Tadjikistan	Membre	Eurasec (2000)	Non. TRACECA	Candidat 2001	7,80% (2010)	3(+)
Turkménistan	Observateur	non	non	Non candidat	5,50% (2002)	2
Ukraine	Observateur	GUAM, Eurasec (Observateur)	Accord de coopération (1998), négociations d'association (2008) TRACECA	Membre mai 2008	4,60% (2010)	4

UD : Union Douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan ; Eurasec : Communauté Économique Eurasiatique ; GUAM : Organisation de coopération économique et de sécurité Géorgie-Ukraine-Azerbaïdjan-Moldavie ; CEFTA : Accord de libre échange d'Europe centrale (Balkans et Moldavie) ; TRACECA : programme international de renforcement du couloir logistique Europe-Caucase-Asie Centrale, financé par l'Union Européenne. BERD Indice de Libéralisation du commerce et des changes extérieurs : varie de 1 (aucune libéralisation) à 4(+) (niveau de libéralisation des pays avancés). *Sources : wto.org, unctad.org, www.cis.minsk.by, http://eeas.europa.eu/eastern/index_en.htm, EBRD Transition Report 2010.*